

Mémoire

Présenté dans le cadre de la Commission indépendante sur les caribous
forestiers et montagnards



Expérimentation
& Développement
en Forêt Boréale

30 mai 2022

Le Centre d'expérimentation et de développement en forêt boréale (CEDFOB) est un centre collégial de transfert de technologie affilié au Cégep de Baie-Comeau. La mission du CEDFOB est :

En collaboration avec le milieu, réaliser des travaux de recherche et de développement sur la forêt boréale et la mise en valeur de ses ressources, précisément les produits ligneux et non ligneux, dans une optique de développement durable. Favoriser l'appropriation des résultats en entreprise par l'information, la formation et le transfert technologique.

Le CEDFOB n'a pas la prétention de détenir la solution sur cet enjeu très complexe. Nous comprenons que la Commission souhaite recevoir des solutions qui tiennent compte à la fois de l'enjeu de la préservation du caribou et le maintien du tissu social et économique des communautés qui vivent de la forêt. Puisque les solutions pourraient différer d'une région à l'autre, notre mémoire est spécifique aux enjeux liés aux caribous forestiers de la Côte-Nord.

Connaissances scientifiques

La revue de littérature (revue de littérature sur les facteurs impliqués dans le déclin des populations de caribous forestiers au Québec et de caribous montagnards de la Gaspésie, MFFP, 2021) présente plusieurs études scientifiques et documente l'effet de divers « facteurs limitants et les menaces » agissant directement ou indirectement sur les caribous. Afin de mettre en contexte notre mémoire, voici les grandes thématiques (facteurs limitants et les menaces) détaillées dans la revue de littérature du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) :

- habitat et ressources alimentaires;
- prédation;
- climat;
- maladies et parasites;
- perturbations naturelles de l'habitat;
- perturbations anthropiques de l'habitat;
- dérangement anthropique;
- prélèvement;
- changements climatiques.

Les recherches scientifiques présentent plusieurs « facteurs limitants et menaces » pour le caribou forestier. Certains sont identifiés comme un « niveau de préoccupation élevé », soit les perturbations anthropiques de l'habitat et le dérangement anthropique. D'autres facteurs, comme les perturbations naturelles de l'habitat et les changements climatiques, ont une mention « non évalué » ou « données insuffisantes ». Pour les autres thématiques, les risques sont évalués « faible » dans la perspective du maintien de l'habitat actuel du caribou, mais pourrait devenir un facteur « limitant ou de menaces » si leur habitat est modifié.

Enfin, la revue de littérature insiste sur le fait de poursuivre les recherches afin d'améliorer les connaissances et de mieux comprendre les facteurs « limitants ou les menaces ». Les plus importantes sont :

- de raffiner les connaissances sur les relations entre le caribou et son habitat, plus particulièrement l'impact des perturbations naturelles et anthropiques sur les taux vitaux (recrutement et survie) et la démographie des populations afin d'ajuster les modalités d'aménagement de l'habitat;
- d'évaluer l'efficacité des mesures de gestion des populations et d'aménagement et de restauration de l'habitat afin d'ajuster, si nécessaire, les modalités d'application de ces mesures;
- d'évaluer la connectivité et identifier les attributs clés de la connectivité de l'habitat du caribou (secteurs de haute et de faible connectivité) afin de cibler les mesures d'aménagement ou de restauration ainsi que les secteurs d'intervention favorisant la connectivité;
- d'évaluer les effets des changements climatiques sur l'habitat et les populations de caribous afin de prévoir l'impact de ces changements sur le maintien des populations de caribous.

Dans ce contexte, les recherches actuelles et futures sont essentielles afin de mettre en place une approche souple et adaptative tenant compte de l'amélioration des connaissances et elles viendront supporter les actions et les suivis en place.

La solution passe par une concertation régionale des parties prenantes

Il est démontré dans la revue de littérature que plusieurs connaissances peuvent guider les actions à entreprendre par des équipes de recherche. Comment utiliser cette connaissance et obtenir une adhésion de toutes les parties prenantes aux choix qui seront retenues par le gouvernement du Québec? Une position de précaution qui favorisera le maintien du caribou forestier, mais qui aura un impact socioéconomique sur les communautés ou l'inverse, qui met à risque la survie du caribou forestier, ou bien une solution de compromis et adaptative qui tiendra compte de l'évolution des connaissances.

Malheureusement, dans tout le processus, on constate un manque de concertation. En effet, le travail en silo n'a pas permis une participation active des parties prenantes. D'un côté les scientifiques ont effectué leur travail et ont réalisé une quantité impressionnante de recherches et de l'autre côté les régions ont été consultées en formant des groupes opérationnels régionaux (GOR) afin de proposer des pistes de solutions. Au centre de tout cela, le MFFP agissant comme un intermédiaire ou un médiateur pour élaborer une stratégie en tenant compte de la science et des préoccupations des communautés touchées par cet enjeu.

Nous sommes à l'étape d'une implication plus directe dans les choix qui s'offre à nous. Toutes les parties prenantes ont été en mesure de s'exprimer individuellement et présenter leur point de vue :

- les scientifiques;
- les communautés (autochtones et allochtones);
- les groupements industriels;
- le forestier en chef;
- les groupes environnementaux;
- les syndicats représentant les travailleurs;
- les citoyens;
- et nous en oublions certainement.

Chacun a présenté son point de vue et ses intérêts, mais aucun processus direct de négociation ou de dialogue entre les parties prenantes n'a eu lieu. Il faut un réel dialogue afin d'établir une feuille de route pour apporter des solutions à court, moyen et long terme.

Notre proposition est simple et complexe :

1. une table régionale de concertation qui regroupe les parties prenantes;
2. une participation active des scientifiques à la table des parties prenantes afin de vulgariser, formuler des solutions et orienter les actions les plus stratégiques;
3. une approche évolutive qui tient compte de l'avancement des connaissances afin de guider les actions présentes et futures;
4. une place aux acteurs régionaux (parties prenantes) de proposer des solutions à court, moyen et long terme.

Notre organisation est persuadée qu'elle peut contribuer à trouver des solutions à ce défi important. Nous croyons fermement qu'en permettant à toutes les parties prenantes de participer aux échanges, des solutions novatrices et respectueuses sont possibles. Le gouvernement du Québec peut compter sur notre soutien.